



LE POINT DE VUE DE VALÉRIE DE ROBILLARD

Le Grenelle est mort, vive le Grenelle !

Le soufflé vert retombe, dites-vous ? Les carottes bio sont cuites ? C'est bien normal, on a autant fait pour porter sur le devant de la scène le développement durable et en particulier le réchauffement climatique, qu'on ne met d'énergie à alimenter un écolo-scepticisme « so 2010 » ! On nous rappelle « l'échec de Copenhague », le « détricotage du Grenelle », « l'abandon de la taxe carbone ». Pire, on invoque ces « reculs » comme autant de preuves de l'échec d'un complot international visant à empêcher de consommer tranquillement... On en vient à nous révéler « les dessous de l'affaire des ampoules basses consommation » ou « le revers de l'étiquette énergie », avec un degré de suspicion qui confine à la caricature. On marche sur la tête !

Pour corriger toute forme de myopie, attardons-nous, le temps d'une mise en perspective, sur des acteurs de la scène développement durable qui sont à la fois les plus visibles et les plus décriés, les pouvoirs publics et le secteur privé.

Les acteurs politiques et institutionnels ont lancé et animé, ces vingt dernières années, le débat sur la pérennité de nos modes de production et de consommation. Depuis la naissance du concept de développement durable, en 1987, les sommets de la Terre et conférences sur le Climat de 1992 à 2009 ont inscrit ces défis à l'agenda du XXI^e siècle. Mais l'action politique et diplomatique, tout en étant marquée par des temps forts, subit des mouvements de balanciers... On a assisté récemment à un de ces temps forts avec l'affichage d'objectifs ambitieux, tant au Grenelle de l'environnement qu'avant le sommet de Copenhague. De ceux-ci, on ne retient que les récents reculs, oubliant des avancées qui n'étaient pourtant pas imaginables il y a 5 ou 10 ans : un enjeu de campagne présidentielle en France,

les Chinois et les Américains autour de la table des négociations à Copenhague... Ce n'est peut-être pas encore assez mais le ton est donné.

Le secteur privé a emboîté le pas, au début des années 2000, intégrant petit à petit et souvent par pragmatisme, les enjeux de développement durable. Les entreprises ne l'ont pas fait par philanthropie et celles qui se sont contentées d'effets d'annonce ont souvent été rattrapées par des risques d'image, à devoir faire la preuve de réalisations concrètes ! Au bout du compte, même lorsqu'elles y sont allées pour de mau-

Le changement est en marche... même si les rythmes des acteurs publics et privés ne semblent pas s'accorder. Mais ne nous emballons pas car la tâche demeure titanesque.

vais raisons, les entreprises sont aujourd'hui au cœur de transformations dont la nécessité n'est plus à prouver. Elles y ont vu un vecteur d'innovation et de création de valeur, une réponse à la demande des consommateurs mais aussi un outil efficace de management de la performance en général. Leurs dirigeants sont nombreux à comprendre que toute performance future dépend de la remise en cause de l'idée que les ressources naturelles sont infinies et gratuites. Certaines entreprises de distribution ont su, par exemple, que pour continuer à commercialiser des produits en bois tropical demain, elles doivent au minimum et dès aujourd'hui ne proposer que des produits certifiés, issus de forêts gérées durablement.

Le changement est en marche... même si les rythmes des acteurs pu-

blics et privés ne semblent pas s'accorder. Mais ne nous emballons pas car la tâche demeure titanesque. Si les Etats et les institutions doivent rester des catalyseurs, ce sont les entreprises qui effectueront le travail de transformation. Le développement durable en entreprise semble vouloir quitter les tours d'ivoire de la stratégie pour rejoindre les opérations et les métiers, où il prend tout son sens. L'enjeu est d'augmenter la cadence et de systématiser : l'acheteur devra toujours vérifier que les conditions de production d'un produit compétitif sont acceptables sur le plan

social et environnemental, le directeur de production sait que sa chaîne devra être éco-efficace pour être simplement efficace.

Les conditions du succès de cette transformation de fond résident dans la formation, la conduite du changement et l'accompagnement des acteurs de l'entreprise. Autant dire que les directeurs développement durable, véritables chefs d'orchestre, ont du pain sur la planche car il leur appartient de savoir mener ces ruptures en interne, de les accompagner et de les faire réaliser par les métiers. En attendant un prochain temps fort politique, les entreprises ont les clés d'un développement plus équitable, plus sobre en énergie en ressources.

Valérie de Robillard est manager développement durable au cabinet Kepler.